

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Demande de classement au titre des monuments historiques de la maison-atelier André Lurçat, sise 21 rue Paul-Couderc

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

La ville de Sceaux a fait l'acquisition en mai 2020 de la maison-atelier d'André Lurçat que l'architecte avait construite après-guerre en 1949, au 21 rue Paul-Couderc, où il vécut et travailla jusqu'à sa mort, en 1970.

André Lurçat incarne le courant de l'architecture moderniste du XX^e siècle. Avec quatre villas dessinées par ses soins entre 1951 et 1954, dont trois dans la même rue et rattachées au lotissement du parc, la ville de Sceaux compte un patrimoine unique. Une telle concentration de maisons distinctes de Lurçat est rare. Elle ne se retrouve qu'à la Villa Seurat à Paris où il bâtit ses premières réalisations de jeunesse, très différentes.

Cette maison revêt un intérêt patrimonial remarquable à plusieurs titres :

- Il s'agit, fait rare, une « maison-atelier d'architecte » comme il en existe peu en Île-de-France et sur le territoire national.
- André Lurçat l'a par ailleurs dessinée comme un manifeste architectural, voire idéologique, représentatif de son œuvre : il y emploie un certain nombre d'éléments standards qu'il a créés tant pour la reconstruction de Maubeuge, que pour la construction d'habitations à loyers modérés de la région parisienne.
- Enfin, fait tout aussi notable, la maison n'a subi aucun remaniement et ses décors intérieurs sont restés inchangés depuis sa construction, ce qui lui vaut d'ailleurs d'être la seule des villas conçues par Lurçat protégées en France dont la protection porte sur l'ensemble de la maison et de son terrain (extérieurs comme intérieurs).

C'est pour toutes ces raisons que la Ville a souhaité acquérir la villa, pour sauvegarder et assurer la pérennité de ce patrimoine architectural, le restaurer dans son intégralité et le valoriser auprès des différents publics.

La maison d'André Lurçat a pu bénéficier en 2010, à la demande de son gendre et ancien propriétaire, d'une inscription sur la liste supplémentaire des monuments historiques.

Dans la continuité, il apparaît souhaitable de bénéficier d'une protection complémentaire de la maison avec son classement au titre des monuments historiques et de poursuivre une procédure en ce sens auprès de la DRAC Île-de-France.

Plusieurs éléments motivent cette demande :

- En premier lieu, un tel classement permettrait de prétendre à des aides financières plus élevées de l'État pour les travaux de restauration à prévoir, aides plus élevées que ne le permet la simple inscription dont bénéficie actuellement la maison.
- Par ailleurs, le classement de la maison permettrait de lui rattacher à perpétuelle demeure le mobilier volant conçu par André Lurçat spécifiquement pour sa maison ou pour son usage. La Ville a pu acquérir quelques meubles tandis que d'autres ont été mis en vente par les ayants-droits au décès du gendre d'André Lurçat. Le classement de la maison permettrait ainsi de garder et protéger définitivement la mémoire complète de l'œuvre de Lurçat et d'éviter un dispersement du mobilier.
- Un tel classement aurait en outre une portée pédagogique pour l'ensemble des propriétaires scéens. Il est à noter que Sceaux est riche d'un patrimoine architectural d'après-guerre (maisons et ensembles d'habitations collectifs) correspondant à une des phases importantes de son développement urbain.

Pour autant, nous pouvons constater que celui-ci est souvent déprécié et, pour bonne part, menacé en raison d'une méconnaissance de ses qualités architecturales ; il subit alors des modifications irréversibles, voire des démolitions, un constat vrai à Sceaux comme dans le reste de la France, qui avait motivé l'acquisition de la maison.

- Enfin, un tel classement permettrait de repositionner André Lurçat - et le courant architectural qu'il incarne -, aujourd'hui méconnu du grand public, comme l'un des grands architectes du XX^e siècle. Un moyen de sensibiliser et inciter les propriétaires de biens dessinés par André Lurçat à Sceaux comme en France à la conservation et la restauration de leur patrimoine.

Le classement d'un bâtiment doit répondre aux notions de rareté, d'exemplarité et d'intégrité du bien, critères que remplit la maison-atelier d'André Lurçat.

Une procédure de classement est une démarche particulièrement longue. Sollicités sur le principe d'un classement, les services de la DRAC, puis la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) ont émis un avis favorable. Pour que la procédure puisse se poursuivre, la commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) doit être ensuite saisie et son avis sera transmis à la ministre de la Culture pour qu'elle prenne sa décision.

Pour bénéficier du maximum d'aides de l'État, la Ville doit attendre la publication d'un arrêté de classement de la maison ; il sera alors possible d'entamer le recrutement d'un architecte, de réaliser des études préalables indispensables, puis d'exécuter des travaux de restauration à proprement parler.

Le projet culturel, patrimonial et touristique a pour finalité de donner aux différents publics accès à cette maison, en leur apportant des clés de lecture du bâtiment (historique, sociologique, esthétique...) et en leur proposant de s'immerger dans l'univers restitué de la maison d'un illustre architecte de l'Après-guerre. Il s'agit de l'inscrire dans la dynamique du tourisme patrimonial qui se développe de plus en plus, avec par exemple le label « Maisons des Illustres » du ministère de la Culture.

Des actions de valorisation sont d'ores et déjà menées régulièrement parmi lesquelles :

- La maison d'André Lurçat comme cas d'étude pour les étudiants du DSA Architecture et patrimoine de l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Paris-Belleville. Une quinzaine d'étudiants a participé à ce cas d'étude en mai 2020 au moment de l'acquisition de la maison.
- Des visites guidées de la maison, lors des Journées de l'architecture (octobre 2020 et 2021), par des enseignants et étudiants du DSA Architecture et patrimoine de l'ENSA de Paris-Belleville.
- Une exposition à l'hôtel de ville d'études architecturales sur les maisons emblématiques de Sceaux, à partir de travaux réalisés par des étudiants de l'ENSA de Paris-Belleville des maisons et villas d'architectes de Sceaux, avec un focus sur les quatre maisons réalisées par André Lurçat à Sceaux.
- La création d'un parcours touristique pérenne « Sceaux, modernités 1950-1965, architectures du logement » avec comme point d'orgue la visite de la maison d'André Lurçat. Un parcours imaginé par le CAUE 92 dans le cadre de l'opération « Archipel Francilien, petits guides de voyage en Île-de-France » initiée par la fédération des CAUE d'Île-de-France.
- Le CAUE 92 travaille actuellement à la création de deux autres parcours architecturaux touristiques en lien avec la maison-atelier d'André Lurçat.
- L'exposition artistique « Nature borders » organisée en 2021 par le collectif Bloc-House, en partenariat avec la Ville et avec pour artiste parrain Benjamin SABATIER. 14 artistes plasticiens ont investi le jardin de la maison d'André Lurçat pour interroger les rapports entre l'art, le patrimoine et le végétal.
- Une visite de la maison dans le cadre d'un parcours architectural conçu en septembre 2022 par la ville de Sceaux, en partenariat avec le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM), le CAUE 92 et la ville de Bagneux.
- Des visites ponctuelles en direction d'étudiants en architectures, des enseignants d'histoire de l'art ou de l'architecture, de l'école du Louvre, d'architectes, etc.

Au total, près d'un millier de personnes ont ainsi pu découvrir la maison depuis son acquisition par la Ville.

Pendant cette période d'attente, la maison-atelier pourra le cas échéant être mise à disposition d'un étudiant en doctorat sur l'histoire de l'architecture de Sceaux comme résidence de recherche, résidence au sens de lieu de travail et non pas d'hébergement.

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à proposer au ministère de la Culture le classement au titre des monuments historiques de la maison-atelier d'André Lurçat sise 21 rue Paul-Couderc.